

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Jobourg, le 24 mars 2018

Nombre d'adhérents 2017 : 286
Nombres de présents votants : 36
Nombre de pouvoirs : 94

L'an deux mille dix-huit, le 24 mars à 10h00, l'assemblée générale ordinaire 2017 de l'ACRO s'est réunie à Jobourg (50), salle des expositions, sous la Présidence de **M. David Boilley**.

M. David Boilley, président de l'ACRO, remercie les présents et ouvre la séance en demandant à la quarantaine de participants de se présenter. Il constate que le quorum est atteint ; l'assemblée ordinaire étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer. Il annonce ensuite l'ordre du jour :

- 1 – Rapport financier 2017, affectation du résultat, prévisionnel 2018
- 2 – Rapport moral
- 3 – Rapport d'activité 2017
- 4 – Focus sur l'OCRE, l'intervention de l'ACRO auprès de la CLI de Brennilis, la chaîne du combustible
- 5 – Discussion sur les perspectives à court et moyen termes et sur la pérennisation de l'ACRO
- 6 – Questions diverses
- 7 – Election du CA

1 – Rapport financier 2017, affectation du résultat et prévisionnel 2018

Un document de 6 pages est remis aux participants, présentant le bilan 2017, le compte de résultat 2017 avec son évolution sur 4 ans, le prévisionnel 2018, une synthèse des recettes/dépenses/résultats/cumuls de 2006 à 2017, un bilan de l'appel exceptionnel à dons de fin 2017.

Bilan 2017

A C T I F				P A S S I F			
POSTE	EXERCICE 2017			2016	POSTE	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET		2017	2016
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	92 062	88 004
Licences logiciels	637	637			Réserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Report à nouveau		
Installations techniques, matériels	156 018	117 777	38 241	44 557	Résultat de l'exercice	6 642	4 058
Autres immobilisations corporelles	20 566	19 927	640	736	Provisions réglementées		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Provisions pour charges		
Autres participations	893		893	908	Subvention d'investissement	25 445	30 071
Titres immobilisés					TOTAL (1)	124 149	122 133
Autres immobilisations financières	1 862		1 862	1 862	AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (1)	179 976	138 341	41 636	48 063	Fonds dédiés		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques		
STOCKS					TOTAL (2)		
Avances et acomptes versés				1 346	DETTES		
CREANCES					Emprunts et dettes / établisst bancaire	4 766	10 983
Clients et comptes rattachés	8 682		8 682	44 370	Emprunts particuliers		
Autres créances	11 800		11 800	18 728	Avances et acomptes reçus/ commandes	10 760	15 271
DIVERS					Dettes fournisseurs & cptes rattachés		
V.M.P					Dettes fiscales et sociales	34 175	45 110
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	113 755		113 755	80 383	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	3 228		3 228	1 870	Produits constatés d'avance	5 251	1 264
TOTAL (2)	137 466		137 466	146 697	TOTAL (3)	54 952	72 628
TOTAL GENERAL (1+ 2)	317 442	138 341	179 101	194 761	TOTAL GENERAL (1+2+3)	179 101	194 761

Compte de résultat 2017

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	22 721 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	53 208 €
achats d'études, analyses et prestations	3 094 €	produits des activités annexes	4 938 €
achats non stockés de matières & fourniture (N₂ liquide)	4 661 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>3 288 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 261 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	<i>1 650 €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	8 409 €	prestations de services	48 270 €
fournitures administratives	2 296 €	<i>Etudes et surveillances</i>	<i>10 491 €</i>
		<i>Ventes d'analyses</i>	<i>21 276 €</i>
		<i>Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)</i>	<i>16 503 €</i>
61 - services extérieurs	19 217 €	74 - Subventions	110 180 €
locations mobilières et immobilières	16 460 €	Collectivités territoriales	30 180 €
entretien et réparations	419 €	<i>Communes</i>	<i>6 275 €</i>
assurances	1 645 €	<i>Départements</i>	<i>23 905 €</i>
documentation	693 €	<i>Régions</i>	
62 - Autres services extérieurs	19 168 €	Etat	40 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	6 220 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>40 000 €</i>
publications (acronique)	4 387 €		
déplacements, missions et réception	4 182 €	Autres	40 000 €
frais postaux et de télécom	3 896 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>40 000 €</i>
services bancaires	483 €		
divers	- €	<i>réserve parlementaire</i>	
63 - Impôts et taxes	1 870 €	<i>Union européenne</i>	
64 - Charges de personnel	138 465 €	<i>Fondations</i>	
rémunérations du personnel	101 968 €	75 - Autres produits de gestion courante	47 112 €
charges sociales + mutuelle	43 584 €	Cotisations générales annuelles	8 260 €
Autres (CICE)	7 087 €	Dons et libéralités perçus	38 852 €
65 - autres charges de gestion courante	3 €	Produits divers gestion courante	- €
66 - Intérêts et charges assimilées	185 €	76 - Produits financiers	361 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	185 €	77 - Produits exceptionnels	4 626 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération en capital	4 626 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	7 613 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	7 613 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	396 €
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	transferts de charges d'exploitation	396 €
TOTAL DES CHARGES	209 241 €	TOTAL DES PRODUITS	215 883 €
EXCEDENT	6 642 €	INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	7 718 €	870 - Bénévolat	85 389 €
862 - Prestations	85 389 €	871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles		875 - Dons en nature	7 718 €
TOTAL	308 990 €	TOTAL	308 990 €

En présence de M. Bex, commissaire aux comptes, M. Serge Grunberg, trésorier, commence son intervention en rappelant que le contexte fut difficile, pour l'ACRO, en 2017. En effet les diverses élections ont incité les collectivités nationale et locales à réduire leurs budgets en opérant des choix parmi les bénéficiaires habituels de leurs aides. Ainsi le nouveau président de la région Normandie a annulé la subvention de 23 000 euros versée précédemment par la région de Basse-Normandie. Il semble n'avoir aucune estime du travail et de l'implication de l'ACRO dans le contrôle de la radioactivité en Normandie. De plus nous avons enregistré une érosion notable des ventes d'études et d'analyses, d'où des recettes de prestations à 48 000 euros contre autour de 70 000 les années précédentes.

Nous avons donc dû maintenir notre constante attention sur les dépenses et sur les postes où des économies sont possibles. Malheureusement, tout ce travail étant déjà effectué, il fut difficile de trouver d'autres réductions.

Pour faire face à ces difficultés de trésorerie, un appel à dons exceptionnel a été lancé en novembre. Il a connu un bon succès ce qui au final permet de clôturer l'année avec un excédent de 6 642 euros. Le trésorier remercie vivement tous ceux qui ont manifesté leur soutien. Mme Karine Dugué, assistante administrative, présente un bilan au 31 décembre de cet appel à dons. A cette date il y avait 177 dons par chèque, 90 par PayPal et 4 par virement, totalisant 33 312 euros. Les dons proviennent en premier lieu du Calvados et de la Manche puis d'autres départements. Cet appel a permis quelques adhésions (permettant à l'association de totaliser 286 adhérents en 2017) et a bénéficié d'un excellent relais médiatique local.

En réponse à des questions, le président signale que la Coop Jonathan, distributeur de produits bio, espère pouvoir pérenniser son soutien (plus de 4 000 euros chaque année). Il est suggéré de solliciter le réseau Biocoop au titre de mécénat. Le président précise que le Conseil régional de Normandie nous a proposé de répondre à des appels à projets liés au développement durable, mais nous y avons renoncé car il s'agit de proposer des actions ou produits nouveaux, ce qui semble chronophage et très peu rémunérateur. Le président insiste sur l'évaluation des contributions des bénévoles, lesquelles représentent un ¼ du budget, ce qui dénote une très forte implication ; l'ACRO est réellement une association citoyenne.

M. Bex, commissaire aux comptes, intervient ensuite. Il certifie sans réserve les comptes présentés. Il exprime de vifs remerciements à l'adresse de Mme Dugué pour son travail comptable. Il a relevé que le montant des prestations a été, en 2017, inférieur au seuil de soumission à la TVA (61 684 euros), mais pensant que c'est temporaire, il préconise de maintenir le statut fiscal actuel (avec TVA) d'autant que celui-ci est favorable pour nous. Il remercie également les personnes ayant répondu à l'appel à dons.

Vote 1 sur le compte de résultat 2017 : approuvé à l'unanimité

Vote 2 (affectation du résultat) : décision à l'unanimité d'affecter l'excédent de 6 642€ au passif du bilan, dans les fonds propres.

Budget prévisionnel 2018

M. le trésorier présente ensuite le prévisionnel 2018, équilibré à 232 660 euros ou 338 660 euros avec la contribution des bénévoles. Il s'appuie sur une augmentation des recettes des prestations. M. le trésorier précise que l'embauche prévue en 2017 ne se fera pas en 2018. De plus le CICE (7 000 euros) va diminuer en 2018 avant de disparaître en 2019 et nous devons faire face dans les 3 ans au coût d'un déménagement consécutif à la vente des locaux loués actuellement. La situation de la trésorerie restera donc tendue. D'où la nécessité d'une augmentation des ventes et des adhésions (en encourageant les virements automatiques).

Prévisionnel 2018

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	23 065 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	87 300 €
achats d'études, analyses et prestations	3 865 €	produits des activités annexes	17 300 €
achats non stockés de matières & fourniture (N₂ liquide)	4 400 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>3 300 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 300 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	<i>14 000 €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	8 000 €	prestations de services	70 000 €
fournitures administratives	2 500 €	<i>Etudes et surveillances ⁴</i>	<i>25 000 €</i>
		<i>Ventes d'analyses</i>	<i>25 000 €</i>
		<i>Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004) ⁵</i>	<i>20 000 €</i>
61 - services extérieurs	29 200 €	74 - Subventions	102 200 €
locations mobilières et immobilières ⁸	16 500 €	Collectivités territoriales	22 200 €
entretien et réparations ⁰	10 500 €	<i>Communes</i>	<i>6 000 €</i>
assurances	1 700 €	<i>Départements ⁷</i>	<i>16 200 €</i>
documentation	500 €	<i>Régions</i>	
62 - Autres services extérieurs	22 740 €	Etat	40 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 000 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>40 000 €</i>
publications (acronique)	4 500 €	Autres	40 000 €
déplacements, missions et reception	6 540 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire ⁶</i>	<i>40 000 €</i>
frais postaux et de télécom ¹	4 200 €		
services bancaires	500 €		
divers	- €		
63 - Impôts et taxes	1 930 €		
64 - Charges de personnel	147 825 €	<i>réserve parlementaire</i>	
rémunérations du personnel ²	110 000 €	<i>Union européenne</i>	
charges sociales + mutuelle	44 425 €	<i>Fondations</i>	
Autres (CICE) ³	- 6 600 €		
65 - autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	38 200 €
		Cotisations générales annuelles	8 200 €
		Dons et libéralités perçus	30 000 €
		Produits divers gestion courante	- €
66 - Intérêts et charges assimilées	300 €	76 - Produits financiers	340 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	300 €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	4 620 €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	4 620 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	7 600 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	7 600 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés			
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	232 660 €	TOTAL DES PRODUITS	232 660 €
EXCEDENT		INSUFFISANCE	- €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	11 000 €	870 - Bénévolat	95 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	95 000 €	875 - Dons en nature	11 000 €
TOTAL	338 660 €	TOTAL	338 660 €

Vote 3 sur le budget prévisionnel 2018 : approuvé à l'unanimité

2 - Rapport moral

En préambule, M. le président rappelle que l'année 2017 a été difficile : moins d'études, un emploi en moins, la perte de la subvention régionale, la vente des locaux loués. Cela nécessite de réfléchir à la nécessaire évolution de l'ACRO.

En tout état de cause, deux axes de travail vont être poursuivis :

- la surveillance de l'environnement, laquelle est plus que jamais pertinente, avec en particulier la découverte d'une pollution au ru des Landes. L'ACRO demande la publication du plan de dépollution prévu par ORANO en janvier 2017,
- le travail sur les plans d'urgence (PPI).

Vote 4 sur le rapport moral 2017 : approuvé à l'unanimité

3 – Rapport d'activité 2017

Mme Mylène Josset, Coordinatrice, présente l'ensemble des activités menées par l'association en 2017.

3.1 : OCRE (observatoire citoyen de la radioactivité dans l'ouest)

Plus de 100 personnes participent à la surveillance du littoral normand en prélevant des échantillons sur 11 sites tous les semestres et 3 sites de La Hague tous les trimestres. De plus des prélèvements dans les cours d'eau de La Hague sont effectués chaque mois. Enfin 7 rivières de Normandie sont régulièrement suivies.

Les résultats des analyses de l'ACRO sont consultables à l'aide d'une carte interactive sur le site www.acro.eu.org. Ils sont également disponibles sur le site du RNM (réseau national de mesures) www.mesure-radioactive.fr dont l'ACRO est un des contributeurs.

Les investigations autour du ru des Landes, qui ont été renforcées depuis l'automne 2016, ont été être poursuivies en 2017 à la suite de la détection d'américium-141, de césium-137, d'iode-129, de plutonium et de strontium ; tout ceci sur nos fonds propres.

OCRE s'est étendu aux vallées de la Loire et de la Vienne à la suite de demandes de réseaux locaux. 6 sites de surveillance ont été définis, une formation de 15 préleveurs a eu lieu en septembre 2017.

363 échantillons ont ainsi été analysés dans le cadre de OCRE en 2017.

3.2 : Le suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima

Une mise à jour quasi quotidienne de notre site dédié www.fukushima.eu.org est assurée par M. David Boilley. Des rapports y sont mis en ligne dont un pour Greenpeace dans le but de soumettre une motion sur les déplacés, au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

3.3 : Les études et expertises

L'ACRO a contribué au rapport remis par Greenpeace au Gouvernement, en octobre, sur la sécurité des centrales et des piscines face aux actes de malveillance. Il révèle de graves insuffisances. Un résumé est disponible sur notre site internet.

L'ACRO a poursuivi sa collaboration avec la CLI de Brennilis (voir 4.2).

Une étude radiologique et chimique des eaux et des sédiments de la Loire en aval de la centrale de Belleville-sur-Loire a été présentée à la CLI de cette INB au printemps 2017.

3.4 : Les contrôles, analyses et dépistages réglementaires

L'ACRO participe à la surveillance de centres de recherche (ex. : Cyceron), contrôle les effluents hospitaliers (ex. : CHU de Caen), contribue aux dépistages radiologiques pour des centres d'enfouissement technique, assure le dépistage du radon pour des établissements recevant du public (principalement dans le Calvados).

Ainsi le laboratoire a réalisé 387 analyses gamma dont 48% pour OCRE, 385 analyses tritium dont 86% pour OCRE, et a procédé au dépistage du radon dans 40 bâtiments.

Un nouveau site dédié au radon a été mis en place en 2017 www.radon.eu.org, où il est possible de commander un kit pour le détecter chez soi (mais très peu de commandes).

3.5 : La participation à des commissions et à des groupes de travail

Cela reste un axe important des actions de l'ACRO afin d'être force de proposition et de peser dans les processus de décision. Elle est présente dans 6 CLI (4 dans le Cotentin, le GANIL, Paluel/Penly), au HCTSIN, au PNGMDR, au COR-IRSN, au GT-ANCCLI, au DGS-ASN pour le radon dans l'eau.

L'ACRO transmet les résultats de ses mesures au RNM.

En janvier 2017, un nouveau site www.transparence-nucleaire.eu.org a été créé à propos des anomalies constatées sur les équipements nucléaires afin que les acteurs et le HCTSIN informent mieux le public de tous les manquements.

3.6 : L'avis de l'ACRO lors des consultations

L'AG de l'an dernier avait validé l'idée que l'ACRO formule des avis à l'occasion de consultations du public en amont de la publication de textes réglementaires ayant trait à l'environnement (comme le permet la loi du 6 août 2016). Ainsi l'ACRO a formulé un avis sur la cuve de l'EPR, sur le texte « éthique et radioprotection », sur

la transparence et le fonctionnement des CLI. Sur ce dernier point, une de nos remarques a donné lieu à une modification d'un article (« l'ordre du jour est fixé par le président après consultation du bureau »). Par ailleurs l'ACRO a donné son avis sur le plan d'urgence nucléaire en Ontario (Canada).

3.7 : Information-communication

Mme Karine Dugué fait un point sur notre communication externe.

L'ACRONique du nucléaire a tenu son rythme habituel (4 n° par an).

78 articles ont été recensés principalement à la suite de communiqués de presse (5 en 2017) dont 46% au sujet du ru des Landes et 11% relayant notre appel à dons. En 2016, il y avait eu plus d'articles (154) grâce à la campagne Tchernobyl+30 et aux 5 ans de Fukushima.

Nous avons à présent 6 sites internet, 2 sont principalement visités : 352 000 connexions sur le site Fukushima (1 000/jour) avec 36 000 visiteurs différents et le site ACRO avec 113 000 visites de 46 000 visiteurs différents.

Les 2 comptes Twitter, ACRO et Fukushima, ont respectivement 410 et 166 abonnés.

Nous avons participé à une dizaine de conférences/débats/salons, ainsi qu'à 2 documentaires TV sur Fukushima (RMC découvertes) et sur le stockage des déchets (Radio Canada), lesquels ont été diffusés début 2018.

3.8 : La contribution des bénévoles à l'activité de l'ACRO

4 165 heures ont été recensées soit 2,6 ETP.

Vote 5 sur le rapport d'activité 2017 : approuvé à l'unanimité

4 – Focus sur l'OCRE, l'intervention de l'ACRO auprès de la CLI de Brennilis, la chaîne du combustible

4.1 : OCRE

M. Guillaume Rougier, chargé d'études à l'ACRO, présente des résultats des mesures provenant des échantillons fournis par les préleveurs volontaires.

4.1.1 : l'iode-129 et le tritium sur le site de La Hague

Pour le premier, il mentionne 2 pics réguliers dans les mesures, à Diélette et à Ecalgrain, résultant des rejets du site de La Hague, dont le marquage va de Granville à Dieppe.

Pour le second, les prélèvements effectués dans les rivières Ste-Hélène et Grand-Bel montrent une baisse régulière de la contamination entre le milieu des années 2000 et 2015, et une stabilité depuis, avec des relevés allant jusqu'à 300Bq/litre alors qu'un niveau « normal » est de 1Bq/litre.

La contamination des nappes phréatiques est hétérogène mais durable.

4.1.2 : Le ru des Landes

Suite à notre demande, nous avons reçu les données d'Aréva et de l'IRSN. A partir de celles-ci et de ses propres mesures, l'ACRO va rédiger une revue bibliographique compilant tous ces résultats portant sur les incidents de la zone nord-ouest du site de La Hague.

L'ACRO a demandé à l'ASN le dossier de dépollution que lui a présenté Aréva, lequel prévoit le détournement d'une partie du cours d'eau.

L'ACRO est le « moteur » de ce dossier grâce à sa vigilance, à ses capacités d'investigation et d'expertise. Malheureusement, elle est contrainte d'autofinancer complètement ses études.

4.1.3 : L'extension de la surveillance des eaux de la Loire et de la Vienne

Suite aux résultats des mesures et à la demande des associations locales, il a été décidé d'étendre les investigations le long de La Loire et autour de Châtellerault.

4.2 : Le démantèlement de la centrale de Brennilis

Mme Mylène Josset présente l'action de l'ACRO à Brennilis, en particulier auprès de la CLI.

Cette centrale, la seule à eau lourde, est située dans les Monts d'Arrée et a fonctionné pendant moins de 20 ans, de 1967 à 1985. La CLI, créée en 2008, a choisi l'ACRO pour l'accompagner sur le dossier de demande de démantèlement complet. En 2013 une convention de partenariat a été élaborée avec la CLI pour :

- favoriser la compréhension des enjeux du démantèlement,
- mettre en place un tableau de bord pour suivre les travaux, en particulier l'exposition des personnel, la qualité des eaux souterraines et pluviales, les colis de déchets évacués et non évacués, les remblais, etc.. Des

grilles de lecture des données issues de la surveillance du site (10 000 sur 35 ans) accompagnent ce tableau de bord et sont mises à jour chaque année

– favoriser la participation du public (CLI, riverains, écoles) pour répondre à leurs questionnements et en explicitant la méthodologie des prélèvements. Dans ce cadre des mesures complémentaires ont été réalisées autour du site.

Le démantèlement partiel a pris plusieurs années de retard ; le démantèlement complet ne devrait pas démarrer avant 2021, EDF devant présenter son dossier à l'ASN pour juillet 2018 avant instruction puis enquête publique.

A une question posée dans la salle relative au coût du démantèlement, il est répondu que la CLI a demandé une estimation, mais qu'EDF refuse de répondre.

4.3 : La chaîne du combustible

Présentation de David Boilley. Le HCTSIN a mis à jour son rapport de 2010 sur la transparence de la gestion des matières et des déchets nucléaires aux différents stades du cycle du combustible mais sans actualiser les chiffres de flux. En 2010, sur 1 033 tonnes d'uranium enrichi (provenant de 8 100 T d'uranium naturel), il y avait au final 37 T d'uranium de retraitement, donc moins de 4% a été recyclé. Depuis 2010, il n'y a plus d'uranium envoyé en Russie et le taux recyclé a probablement encore baissé.

Malgré tout, AREVA considère que ces déchets sont des « matières valorisables » et pense toujours que le stock d'uranium appauvri (250 000 T) sera utilisé grâce à la « génération IV » des réacteurs qui pourraient produire de l'électricité pendant 5 000 ans (!) par transmutation. L'IRSN et l'ASN n'y croient pas.

C'est pourquoi M. David Boilley préfère parler de *chaîne* du combustible et non de *cycle*.

5 – Perspectives

5.1 : Les contraintes matérielles

- Une des deux chaînes de mesure spectro-gamma est en réparation, ceci pour plusieurs mois.

- L'ACRO a reçu un Quantulus, (équipement de mesure) d'une valeur supérieure à 100 000 euros, de la part d'une association allemande qui réoriente son activité. Celle-ci avait envisagé de le donner à notre laboratoire partenaire au Japon. Mais face au coût élevé du transport, il est arrivé à Hérouville. Le coût de son installation (8 000 euros) a été budgété dans le prévisionnel 2018. Ce nouvel outil nous permet d'améliorer fortement nos capacités de mesure, y compris pour des échantillons japonais. Nous allons communiquer sur cette coopération fructueuse entre ces partenaires de trois pays.

- Un déménagement est à prévoir avant septembre 2022, suite à la vente des locaux. Afin de pérenniser l'occupation de nos futurs locaux, il faudrait réfléchir à la constitution d'une SCI (voir vote 6).

5.2 : Les contraintes financières

La disparition de la subvention régionale (23 000 euros) s'ajoute à la baisse des commandes d'études.

5.3 : La nécessité de développer de nouvelles activités

Le président en propose deux axes de développement :

– La compilation de données publiques (environnementales ou sanitaires), (voir vote 8).

– Augmenter le nombre d'adhérents grâce au lancement de campagnes de pression (type pétitions= (voir vote 7).

5.4 : Réactions et propositions de l'assemblée

– Investiguer à propos du prolongement de la durée de vie des réacteurs et/ou des anciennes mines d'uranium.

– A l'occasion de l'extension de nos investigations relatives à la Loire, élargir nos compétences avec des analyses chimiques.

– Faire payer certaines consultations de nos sites internet.

– Augmenter les cotisations, par exemple une à 52 euros soit 1 euro/semaine, tout en baissant celle pour budget réduit (voir vote 9).

– Porter des actions en justice

– Se positionner sur l'accompagnement du démantèlement de la centrale de Chinon.

- Réfléchir à la façon de faire venir de jeunes adhérents.
- Valoriser de façon collective les compétences des salariés et des bénévoles investis.

Vote 6 : l'assemblée approuve à l'unanimité l'étude du principe d'une SCI pour l'acquisition de locaux.

Vote 7 : l'assemblée approuve à l'unanimité le lancement de campagnes de pressions
Vote 8 : l'assemblée approuve à l'unanimité le principe de la compilation des données avec proposition d'analyses payantes.

Vote 9 : l'assemblée approuve, à l'unanimité moins une voix contre, les trois niveaux de cotisation à compter de l'année 2019 : 12 euros (1 euro/mois, pour budget réduit), 26 euros (50 centimes/semaine) et 52 euros (1euro/semaine, pour compensation la perte de la subvention régionale), tout en encourageant le virement automatique régulier.

9 – Questions diverses

Il n'y a pas d'autres questions venant de l'assemblée.

10 - Election au Conseil d'administration

13 membres réélus à l'unanimité :

- | | |
|-------------------|----------------------|
| - BARBEY Pierre | - LE COUTOUR Michèle |
| - BOILLEY David | - LEROY Annie |
| - BOUTE Emmanuel | - PARIS Pierre |
| - GAAB Marie-Lène | - ROSE Alain |
| - GRUNBERG Serge | - SAFFON Claudie |
| - LAGRANGE Michel | - THIEBOT Caroline |
| | - VASTEL Guy |

Candidature de Mme Agnès CORRE pour intégrer le conseil d'administration et retrait de Mme Sibylle CORBLET-AZGAR.

Vote 10 pour la candidature de Mme Agnès CORRE venant compléter l'équipe actuelle suite au retrait de Mme Sibylle CORBLET-ANAR : approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève l'assemblée à 17h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance

A. Rose

Le Président

D. Boilley